



Information sur les risques majeurs

COMMUNE DE REVILLE

dicrim

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

27 mai 2008

PREFACE DU MAIRE

Tout citoyen a le droit à l'information sur les risques qu'il encourt en certains points du territoire et sur les mesures pour s'en protéger (Loi du 2 Juillet 1987)

Mon devoir est de vous aider à identifier ces risques, à vous en prémunir, c'est une action préventive nécessaire à la sauvegarde de vos vies et de vos biens.

La commune est particulièrement exposée au risque d'érosion marine.

Le présent dossier mis à votre disposition, est un document d'information sur les risques majeurs que peut rencontrer notre commune.

Il comporte plusieurs éléments d'information générale, sur l'historique des événements du passé, les mesures de prévention, de police et de sauvegarde.

Vous y retrouverez la conduite à tenir face à un tel événement que je vous demande de suivre afin de préserver vos vies et vos biens.

*Le Maire,
Gérard LEGOUPIL*

Commune de REVILLE

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

RISQUE MAJEUR

Evènement potentiellement dangereux, **ALEA**, ne devient **RISQUE MAJEUR** que s'il s'applique à une zone où des **ENJEUX** humains, économiques, ou environnementaux sont présents.

Le **risque majeur**, plus communément appelé **catastrophe** a deux caractéristiques essentielles :

- 1- **sa gravité**, lourde à supporter par les populations, voire les Etats (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement)
- 2 - **sa fréquence**, si faible qu'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas se préparer à sa survenue.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN

DEFINITION

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes en jeu sont compris entre quelques mètres cubes et quelques millions de mètres cubes. Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) ou très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

MECANISME

Les différents types de mouvement de terrain

On différentie :

- Les mouvements lents et continus
 - Les tassements et les affaissements de sols.
 - Le retrait-gonflement des argiles.
 - Les glissements de terrain le long d'une pente.
- Les mouvements rapides et discontinus
 - Les effondrements de cavités souterraines naturelles ou artificielles (carrières et ouvrages souterrains).
 - Les écroulements et les chutes de blocs.
 - Les coulées boueuses et torrentielles .
- L'érosion littorale

C.1 - LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN DANS LA COMMUNE :

Le risque mouvement de terrain provient du risque érosion du littoral

Les zones littorales sont soumises à un recul généralisé « du trait de côte » qui s'apparente, selon le cas, à un glissement de terrain ou à un effondrement, dans le cas des falaises normandes. Ces écroulements et chutes de blocs résultent d'une déstabilisation des falaises sous l'effet de l'érosion.

La côte ouest du Cotentin est soumise à l'assaut de tempêtes dévastatrices pour l'urbanisation côtière. Ce phénomène a été particulièrement observé depuis 1960. Mais, même avant cette période, des dommages ont été régulièrement signalés sur ce littoral. Les ouvrages de protection réalisés souvent au coup par coup ont permis de stabiliser les secteurs de côte les plus aménagés. Cependant, bien souvent un abaissement des plages se substituent au recul dunaire. Cette évolution constatée sur plusieurs sites de la Manche, peut, à terme, mettre en péril les ouvrages de protection réalisés.

C.2 - L'HISTORIQUE DES PRINCIPAUX MOUVEMENTS DE TERRAIN

A notre connaissance depuis 30 ans, aucun mouvement de terrain (hors érosion maritime) recensé sur la commune.

C.3 – L'ETAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Certains mouvements de terrain ont fait l'objet d'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Type catastrophe	Début le	Fin le	Arrête du	Sur le J.O
Tempête et grains de vent	15 10 1987	16 10 1987	22 10 1987	24 10 1987
Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	20 07 1992	21 07 1992	04 02 1993	27 02 1993
Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	13 10 1993	15 10 1993	02 02 1994	18 02 1994
Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	17 01 1995	31 01 1995	06 02 1995	08 02 1995
Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue - par submersion marine	19 02 1996	21 02 1996	17 07 1996	04 09 1996
Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	01 01 1998	06 01 1998	15 07 1998	29 07 1998
Mouvement de terrain Inondations - crue débordement de cours d'eau - ruissellement et coulée de boue	25.12.1999	29.12.1999	29.12.1999	30.12.1999

C.4 – LES ACTIONS PREVENTIVES DANS LA COMMUNE

C.4.1 la connaissance du risque :

Des études et un repérage des zones exposées ont été réalisés depuis 1994 par le GRESARC

Les conclusions sont apportées par les évolutions de trait de côte et de profil de plage étudiées sur la commune de Réville entre 1992 et 2005

Station SNE22 de la commune de Réville EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

Evolution du trait de côte

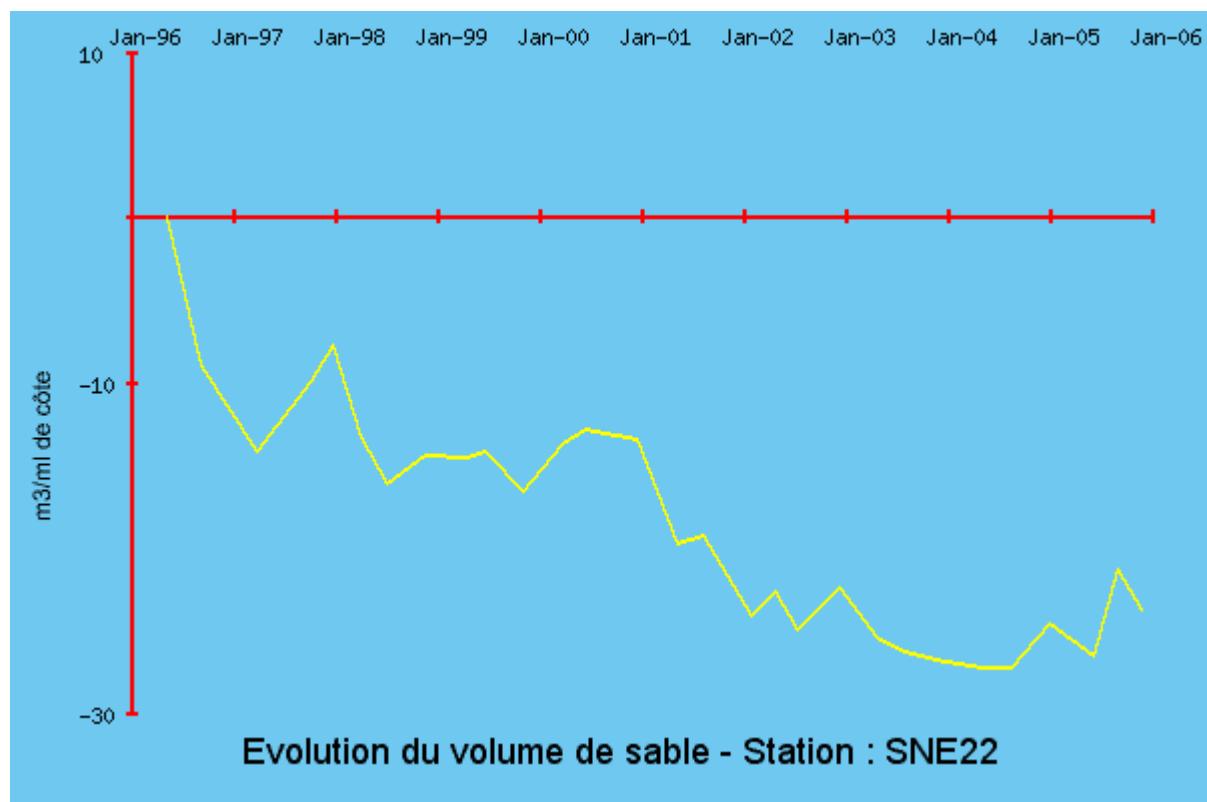
Photo du **15/07/1996**



Photo du **16/09/2005**



Station implantée sur la Pointe de Saire à environ 500 m à l'Est du Pont de Saire. Profil situé au droit d'un cordon dunaire et orienté vers le Sud.



Evolution du profil de plage entre octobre 2004 et septembre 2005

- haute plage :

Succession d'exhaussements et d'abaissements (+20, -10 et +10 cm de la côte vers le large) entre octobre 2004 et septembre 2005.

- moyenne plage et basse plage :

Stabilité du niveau des moyenne et basse plages.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Relative stabilité entre octobre 2004 et septembre 2005.

Evolution du profil de plage entre mai 1996 et septembre 2005

- haute plage :

Fluctuations de la haute plage de l'ordre de 2 m en pied de microfalaise et de 20 cm à la jonction avec la moyenne plage. Recul de la microfalaise d'érosion de près de 6 m. Tendance à l'abaissement du profil de haute plage depuis mai 1996, de -0,6 à -1,6 m à l'aplomb de l'ancienne microfalaise.

- moyenne plage et basse plage :

Fluctuations de 10 à 20 cm sur la moyenne plage et de 30 cm en moyenne sur la basse plage. Tendance à la stabilité depuis mai 1996 en moyenne plage et formation de petites barres sableuses sur la basse plage (-20 cm et +10 cm localement).

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Importante phase d'érosion de l'ordre de -14 m³/ml jusqu'en mars 1997, affectant essentiellement la haute plage, puis relative stabilisation jusqu'en novembre 2000. Ensuite, la tendance à l'érosion a repris mais moins intensément jusqu'en juin 2004 (-13 m³/ml). Dernièrement, une légère accrétion a été constatée (+4 m³/ml) et le bilan négatif depuis le début des suivis, avec -24 m³/ml en septembre 2005.

Commentaires

Ce secteur doit faire l'objet d'une surveillance accrue notamment en raison de la présence d'habitations récentes directement en arrière du cordon dunaire de faible hauteur.

Station SNE22 de la commune de Réville
ÉVOLUTION DU TRAIT DE CÔTE

Evolution du profil de plage

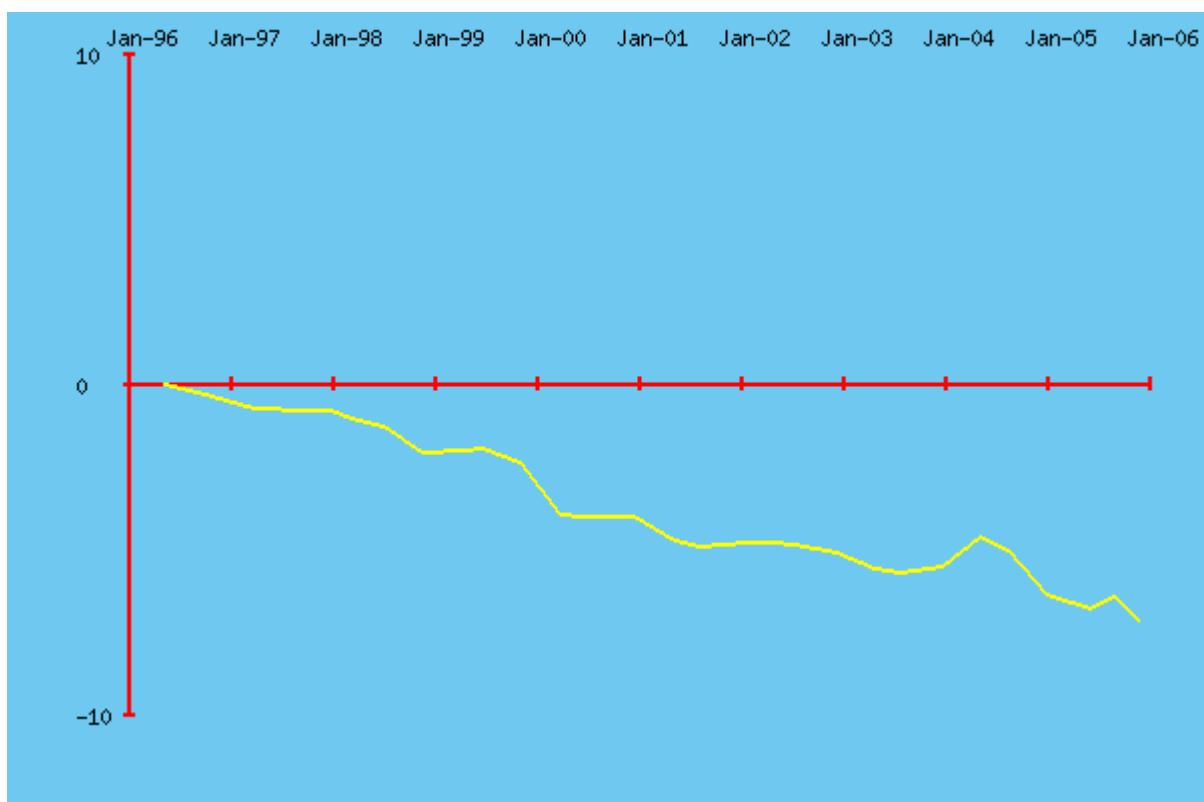
Photo du **15/07/1996**



Photo du **16/09/2005**



Trait de côte constitué d'un cordon dunaire.



Evolution du trait de côte entre mai 1996 et septembre 2005

Le recul du trait de côte, matérialisé par une microfalaise d'érosion dans un cordon littoral, est continu depuis mai 1996. De l'ordre de -2,4 m jusqu'en octobre 1999, le recul s'est accéléré au cours des hivers 1999-2000, 2000-2001 et 2002-2003. A l'inverse, l'apport de matériaux en avant de la microfalaise a conduit à une avancée ponctuelle du trait de côte en 2004 et 2005. Le recul du trait de côte depuis le début des suivis est de l'ordre de -7,2 m en septembre 2005.

Commentaires

L'évolution du trait de côte à cet endroit doit faire l'objet d'une attention particulière en raison de la présence d'habitations récentes situées directement en arrière.

Station SNE23 de la commune de Réville
EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

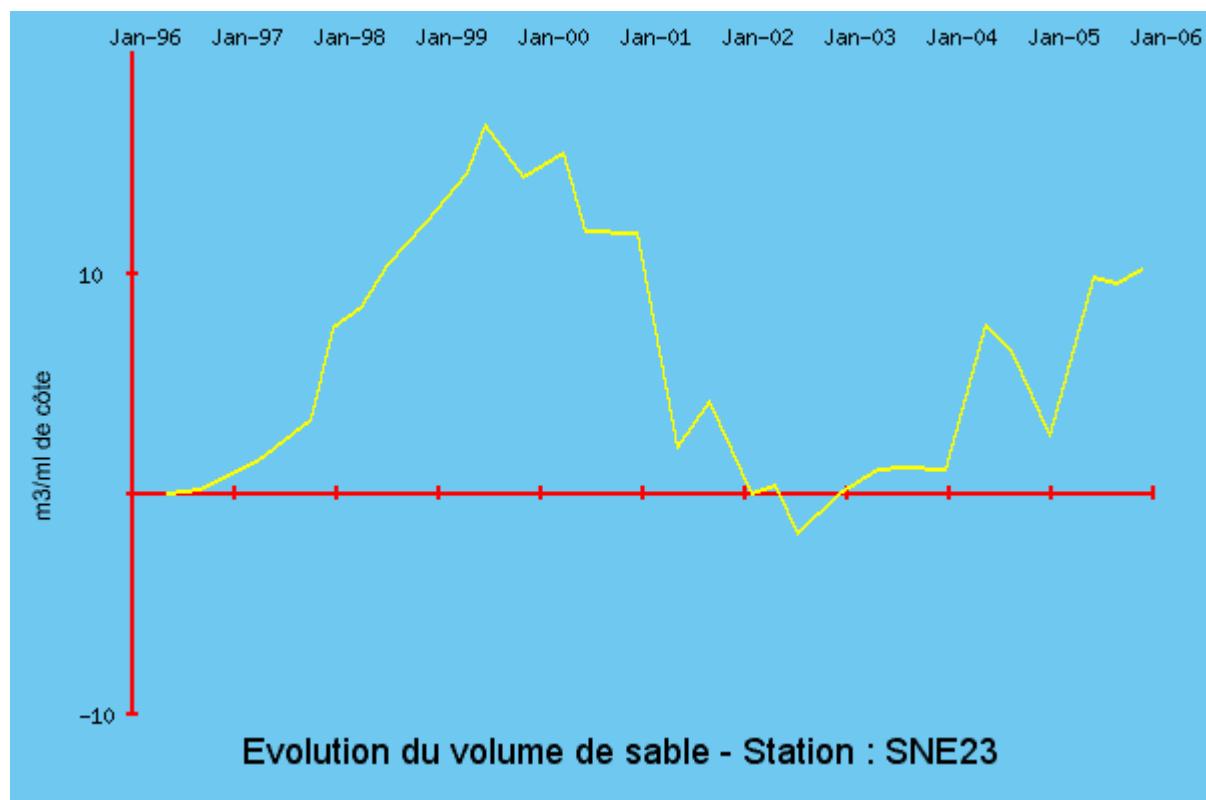
Photo du **15/07/1997**



Photo du **16/09/2005**



Station implantée à environ 400 m à l'Ouest du phare de l'extrémité de la Pointe de Saire. Profil orienté vers le Sud, situé au droit d'un ouvrage de protection longitudinal en enrochements.



Evolution du profil de plage entre octobre 2004 et septembre 2005

- haute plage :

Stabilité globale du profil de haute plage mais léger exhaussement en pied d'enrochement (+20 cm).

- moyenne plage et basse plage :

Une barre sableuse se développe sur la moyenne plage provoquant un léger exhaussement de sa partie centrale (+10 cm). Stabilité de la basse plage.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Accrétion de +7 m³/ml entre octobre 2004 et septembre 2005.

Evolution du profil de plage entre mai 1996 et septembre 2005

- haute plage :

Fluctuations du profil de haute plage en pied d'enrochements de l'ordre de 1,3 m.

Tendance à l'abaissement de l'extrémité supérieure du profil, entre mai 1996 et septembre 2005, de l'ordre de -20 cm en pied d'ouvrage et atteignant -50 cm en avant.

- moyenne plage et basse plage :

Les fluctuations de profil sur la moyenne plage atteignent 90 cm. Depuis mai 1996, développement d'une barre (+0,8 m) en partie supérieure de la moyenne plage. Les fluctuations de profil sur la partie inférieure de la moyenne plage sont faibles. Elles atteignent 40 cm sur la basse plage avec, en septembre 2005, un profil localement en érosion (-40 cm) en raison de la proximité du chenal de la Saire.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Le bilan sur ce profil depuis mai 1996 est positif, avec +10 m³/ml. L'engraissement de ce profil observé depuis le début des suivis a été interrompu par une phase érosive (-19 m³/ml entre mai 1999 et mai 2002) avant de reprendre entre fin 2002 et septembre 2005 (+12 m³/ml).

Commentaires

La relative stabilité du budget de la plage depuis le début de suivi a été bénéfique pour la stabilité de l'ouvrage et la protection des biens situés en arrière mais le profil de septembre 2005 s'est abaissé sur sa partie haute par rapport à celui de 1996.

Station SNE24 de la commune de Réville EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

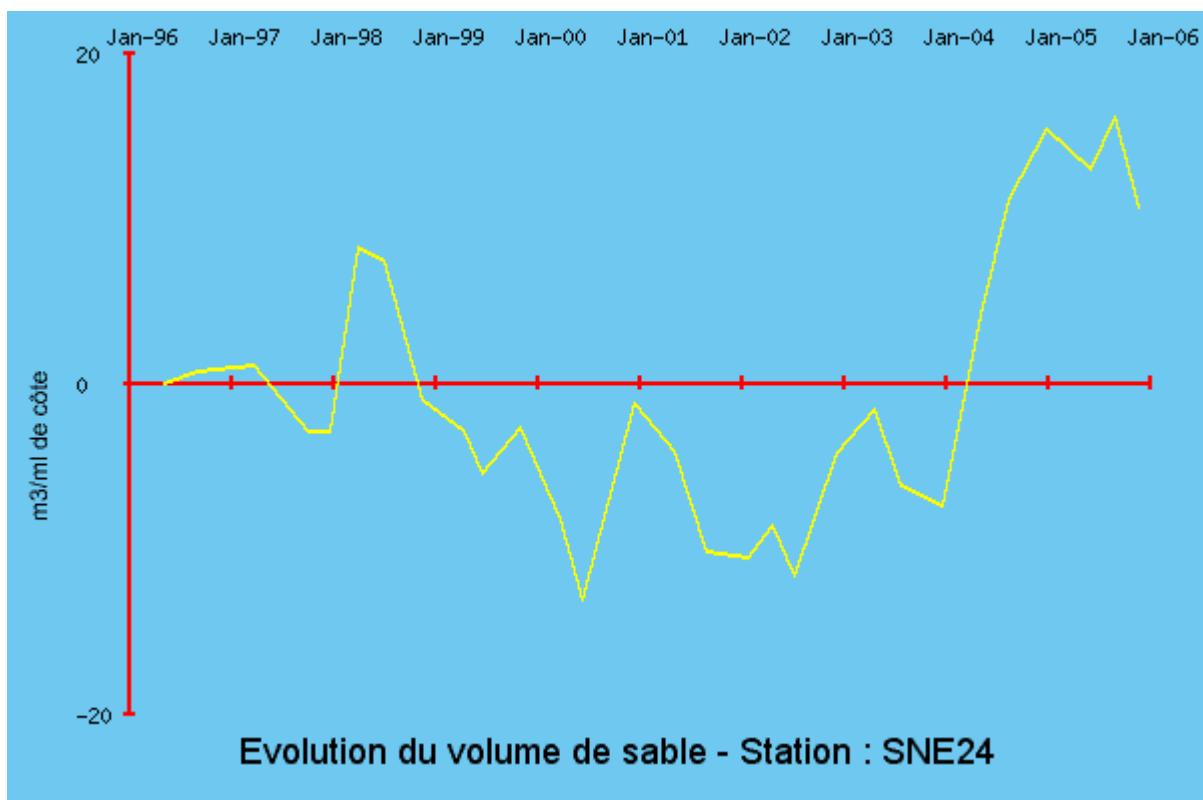
Photo du **15/07/1996**



Photo du **16/09/2005**



Station située à environ 1 000 m au Nord de l'extrémité de la Pointe de Saire, au droit d'une protection longitudinale privée constituée de blocs hétérogènes. Profil orienté vers l'Est.



Evolution du profil de plage entre octobre 2004 et septembre 2005
- haute plage :

Exhaussement de +10 cm en pied d'enrochement et de +20 cm à la jonction avec la moyenne plage.

- moyenne plage :

Abaissement de la moyenne plage compris entre -10 et -30 cm localement (partie inférieure).

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Erosion de -5 m³/ml entre octobre 2004 et septembre 2005.

Evolution du profil de plage entre mai 1996 et septembre 2005

- haute plage :

Fluctuations atteignant 90 cm en pied d'ouvrage, avec abaissement du profil en pied d'enrochement depuis mai 1996 (-60 cm). Le profil de septembre 2005 est l'un des plus bas atteint en pied d'enrochement, celui d'octobre 1999 était en revanche l'un des plus hauts. La partie centrale de la haute plage s'est exhaussée de +20 cm tandis que la partie inférieure s'est abaissée de -20 cm.

- moyenne plage :

Fluctuations atteignant 1,1 m sur le profil de moyenne plage. La formation d'une barre sableuse sur la moyenne plage engendre un exhaussement de +10 à +50 cm. En revanche, un abaissement atteignant -20 cm a été mesuré sur l'extrémité basse du profil.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Les fluctuations du budget sédimentaire ont pu atteindre ± 10 m³/ml jusqu'en 2003, avec une tendance à l'érosion modérée du profil. En 2004, la tendance s'est nettement inversée, avec +23 m³/ml, mais 2005 traduit une légère érosion (-5 m³/ml). Bilan positif de +10 m³/ml sur la période 1996-2005.

Commentaires

Le site est soumis à des fluctuations saisonnières non négligeables, concernant essentiellement la haute et la moyenne plage. Les biens menacés en arrière sont constitués de petites parcelles privées, sièges d'une urbanisation diffuse, au bâti de valeur réduite.

Station SNE25 de la commune de Réville
EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

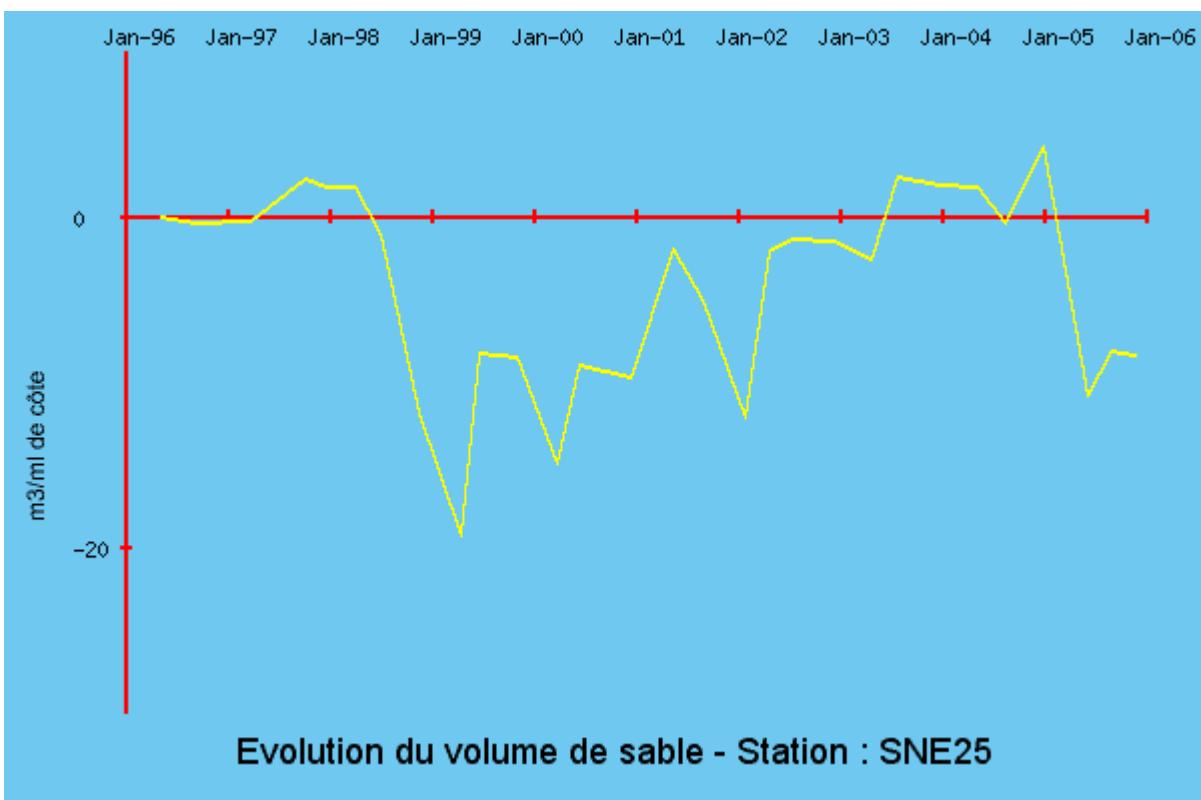
Photo du **15/07/1996**



Photo du **16/09/2005**



Profil situé au Nord de l'accès à la mer en provenance du lieu-dit "La Baronnerie", au droit d'une protection longitudinale constituée de traverses de chemin de fer et d'enrochements.



Evolution du profil de plage entre octobre 2004 et septembre 2005

- haute plage :

Abaissement de la haute plage compris entre -10 et -40 cm.

- moyenne plage :

La moyenne plage est globalement stable entre 2004 et 2005.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Erosion de -12 m³/ml entre octobre 2004 et septembre 2005.

Evolution du profil de plage entre mai 1996 et septembre 2005

- haute plage :

Fluctuations proches de 80 cm au pied des traverses, se réduisant à 40 cm sur la partie inférieure du profil de haute plage. Au bilan, depuis mai 1996, exhaussement de la partie supérieure de la haute plage (+10 à +30 cm), et abaissement de la partie inférieure (-20 à -30 cm en moyenne).

- moyenne plage :

Fluctuations comprises entre 40 et 10 cm. La moyenne plage s'est légèrement abaissée sur sa partie supérieure (-10 cm en moyenne) entre mai 1996 et septembre 2005, la partie inférieure restant stable.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Stabilité du budget de la plage entre mai 1996 et juin 1998, puis amorce d'une phase érosive jusqu'en mars 1999 (-18 m³/ml). La tendance s'inverse jusqu'en octobre 2004 (+23 m³/ml), avec néanmoins des fluctuations qui atteignent ±10 m³/ml, mais l'année 2005 se traduit par une nouvelle phase d'érosion. Bilan négatif depuis le début des suivis, avec une légère érosion de -8 m³/ml.

Commentaires

Les évolutions constatées touchent essentiellement la partie supérieure du profil, avec des fluctuations en pied de protection qui peuvent atteindre plusieurs décimètres. La stabilité du rideau de traverses mis en place pourrait être menacée par ces fluctuations saisonnières.

Station SNE26 de la commune de Réville EVOLUTION DU PROFIL DE PLAGE

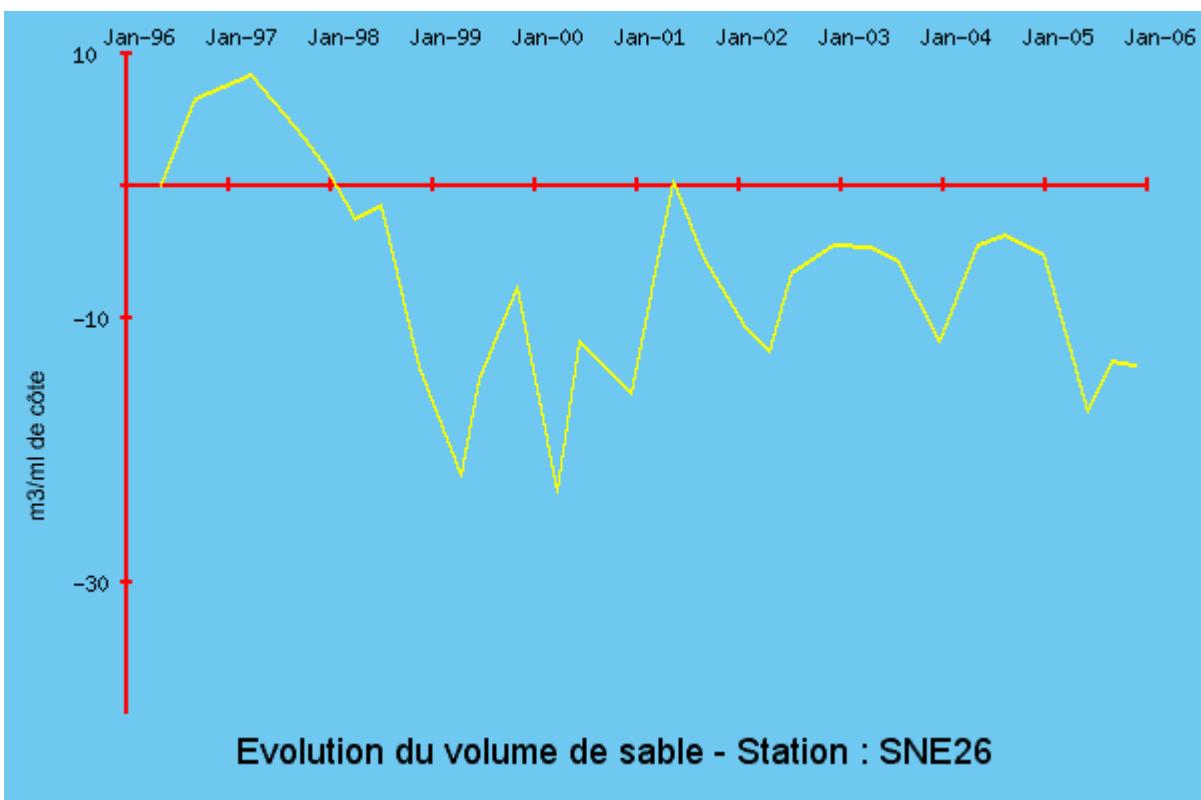
Photo du **15/07/1996**



Photo du **16/09/2005**



Station implantée dans l'Anse du Hommet, à environ 20 m au Sud de la D128. Profil orienté vers l'Est et situé au droit d'une protection longitudinale constituée de traverses de chemin de fer.



Evolution du profil de plage entre octobre 2004 et septembre 2005

- haute plage :

Exhaussement du profil en avant du pied des traverses, atteignant +30 cm entre octobre 2004 et septembre 2005, mais abaissement de -10 à -20 cm sur le reste de la haute plage.

- moyenne plage :

La moyenne plage est relativement stable malgré un abaissement localisé atteignant -10 cm en partie supérieure.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Erosion de -9 m³/ml entre octobre 2004 et septembre 2005.

Evolution du profil de plage entre mai 1996 et septembre 2005

- haute plage :

Les fluctuations du profil de haute plage sont de l'ordre du mètre en pied de protection, se réduisant à 60 cm vers la moyenne plage. Depuis mai 1996, exhaussement de l'ordre de +10 à +60 cm sur la partie supérieure de la haute plage et abaissement de -20 à -40 cm sur sa partie inférieure.

- moyenne plage :

Les fluctuations sur la moyenne plage sont comprises entre 20 et 60 cm. Le profil de moyenne plage s'est abaissé de -20 cm en moyenne sur sa partie supérieure mais il est resté stable sur sa partie inférieure.

- évolution du volume de la plage (m³/ml de côte) :

Sur ce profil, le bilan est négatif avec -14 m³/ml en octobre 2005. Une succession de phases d'engraissement et d'érosion a cependant été constatée depuis le début des suivis.

Commentaires

Le site est soumis à d'importantes fluctuations saisonnières susceptibles de découvrir la base des traverses de chemin de fer mises en place.

C.4.2 la surveillance :

Aucune surveillance particulière n'est organisée par les services de l'Etat

Aucune surveillance n'est effectuée par les services de la commune

C.4.3 la mitigation :

Aucuns travaux de compétence Etat n'ont été entrepris.

Aucuns travaux n'ont été réalisés par la commune

C.4.4 Les dispositions d'aménagement et d'urbanisme :

La commune n'est pas concernée par un PPR mouvement de terrain

La commune dispose d'un Plan d'Occupation des sols élaboré en décembre 2001

Le risque mouvement de terrain n'est pas identifié dans ce document d'urbanisme

C.4.5 L'information et l'éducation :

Une information sur l'existence du document d'information communal sera faite par voie d'affichage en mairie et par la parution d'un article dans le prochain journal municipal

C.4.6 Le retour d'expérience :

Aucun retour d'expérience n'a été établi lors des précédentes inondations.

C.5 – LES TRAVAUX DE PROTECTION

Aucun travaux de protection de compétence Etat ne sont réalisés ou prévus.

Aucuns travaux de protection n'ont été réalisés par la commune. Des travaux de défense contre la mer sont réalisés par les associations de propriétaires en liaison avec les services de l'Etat (Sous-préfecture- DDE Maritime) et commune.

C.6 – LES MESURES DE POLICE ET DE SAUVEGARDE

C.6.1 L'alerte :

Aucun système d'alerte n'est prévu au niveau de la commune

Hébergement - Secours :

Il n'existe pas de lieux d'hébergement en cas de nécessité

C.6.2 Les fréquences radio :

- Radio France Bleu Cotentin : 100.7 Mhz
- Tendance Ouest: : 102.6 Mhz

C.6.3 Le plan communal de sauvegarde (PCS) :

La commune n'étant pas située en une zone PPR, le PCS n'est pas obligatoire, mais fortement recommandé.

La commune n'envisage pas son élaboration dans un proche avenir

C.6.4 Les plans particuliers de mise en sûreté(PPMS) dans les ERP :

Pour les établissements recevant du public, le gestionnaire doit veiller à la sécurité des personnes en attendant l'arrivée des secours.

Aucun établissement scolaire n'est concerné sur la commune.

C.7 – L’AFFICHAGE DES RISQUES ET CONSIGNES

C.7.1 Le plan d'affichage :

Panneau d'affichage extérieur à la mairie et en mairie

C.7.2 Les consignes particulières à respecter :

LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SECURITE

En cas d'éboulement, de chutes de pierre ou de glissement de terrain :

→ AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

→ PENDANT

- Fuir latéralement, **ne pas revenir sur ses pas**,
- Gagner un point en hauteur, **ne pas entrer dans un bâtiment endommagé**,
- Dans un bâtiment, s'abriter sous un meuble solide en s'éloignant des fenêtres.

→ APRÈS

- Evaluer les dégâts et les dangers,
- Informer les autorités.

En cas d'effondrement du sol :

→ AVANT

- S'informer des risques encourus et des consignes de sauvegarde.

→ PENDANT

A l'intérieur :

- Dès les premiers signes, évacuer les bâtiments **et ne pas y retourner, ne pas prendre l'ascenseur**.

A l'extérieur :

- S'éloigner de la zone dangereuse.
- Respecter les consignes des autorités.
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué.

C.8 – LA CARTOGRAPHIE

Cartographie des zones inondables disponible en mairie

C.9 – LES CONTACTS

- Mairie de REVILLE , **02.33.54 47 79** (pendant heures d'ouverture).
- Subdivision de l'équipement : **02.33.88.54.00**
- Conservatoire du littoral : **02.31.15.30.90**
- Service départemental d'incendie et de secours : **18**
- Centre opérationnel gendarmerie : **17**

C.10 – POUR EN SAVOIR PLUS

- Site Internet : <http://mer-littoral.lamanche.net>
- Site internet de la commune

Commune
REVILLE
Département de la Manche
Région Basse-Normandie



en cas de **danger** ou d'**alerte**

1. abritez vous

take shelter

resguardese

2. écoutez la radio

listen to the radio

escudela la radio

Stations :

Radio France Bleu Cotentin :**100.7** mhz.

Tendance ouest :**100.2** mhz

3. respectez les consignes

Follow the instructions

Respete las consignas

